

Commission Recherche Plénière 16 janvier 2024

Présents :

E. Huver, Vice-Présidente Recherche SHS, C. Beaumont, chargée de mission Recherche SST

N. Batut, J.-C. Billaut, I. Chourpa, P. Coutelle, G. Dubreuil, J.-P. Fouquet, C. Gaudy-Graffin, M.-L. Gély, B. Giraudeau, S. Janniard, T. Josse, S. Josso, I. Laffez, C. Lebossé, S. Leturcq, A. Madoeuf, K. Maheo, S. Mougin, A. Oudin, M. Ovide, W. Raoul, S. Roland, L. Seabra, S. Servais, P. Vourc'h

Invités : I. Guillouet

Excusés :

P. Boissé, D. Boisseuil, B. Brizard, Ph. Canguilhem, M.-F. Lartigue, M. Porcheron, B. Saulnier, A. Souillot, C. Van Heijenoort

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation bisannuelle des rapports d'activité des structures de l'université liées à la recherche – pour information – Annexes 1, 2 et 3
 - ED SSBCV (C. SUPPO)
 - ED MIPTIS (E. HUMBERT)
 - ED EMSTU (F. TRAN VAN)
2. Informations diverses
3. Validation de la liste des entités de recherche accréditées – pour avis – annexe 4
4. Renouvellement des directions d'unités (2024-2028) – pour avis
5. Renouvellement des directions d'ED (2024-2028) – pour avis
6. Convention Gis Études Touristiques 2023-2026 – annexe 5 – pour avis
7. Composition de la Commission recherche – Annexe 6 – pour information

Emmanuelle Huver ouvre la séance en commençant par souhaiter la bienvenue à Manon Ovide, doctorante du LIFAT, qui a été élue en novembre 2023 au titre du secteur 3.

1. Présentation bisannuelle des rapports d'activité des structures de l'université liées à la recherche – ED SSBCV – ED MIPTIS – ED EMSTU

Après les 2 écoles doctorales en SHS lors de la séance précédente, se tient la présentation des rapports d'activités des 3 écoles doctorales du secteur SST.

Christelle Suppo, directrice de l'école doctorale « Santé, Sciences Biologiques, Chimie du Vivant », puis Emmanuel Humbert, directeur de l'école doctorale « Mathématiques, Physique Théorique, Ingénierie Systèmes », puis François Tran Van, directeur de l'école doctorale « Energie, Matériaux Sciences de la Terre et de l'Univers » présentent successivement, chacun pour leur ED, un bilan de leur activité.

Tous remercient la CR pour le renforcement significatif du soutien financier alloué aux ED à partir de 2024. Ils soulignent que les activités des ED sont au plus près des doctorants en essayant d'apporter un soutien individualisé tout en tenant compte d'un accroissement des contraintes réglementaires.

Les actions des ED s'articulent principalement autour :

- De la formation doctorale : renforcer le dispositif pour répondre aux besoins des doctorants
- De l'accompagnement doctoral (notamment les CSI)
- Des aides financières (mobilité principalement ou publication).

Un échange riche suit ces présentations et permet aux membres de la commission recherche de mieux appréhender le travail des ED et le profil des doctorants.

Concernant SSBCV, certain-es élu-es de la CR s'interrogent également sur les modalités de désignation des responsables de filière et suggèrent de procéder à un appel à candidature au sein des filières.

Les membres de la CR souhaitent savoir le % de doctorants étrangers et le % de doctorants financés avec un contrat doctoral au sein des ED :

	SSBCV	MIPTIS	EMSTU
% doctorants étrangers	27%	54%	52%
% doctorants financés avec un contrat doctoral	67%	56%	45.6%

2. Informations générales

A – Offre de formation pour les chercheurs/EC de l'UT

Il est présenté aux membres de la commission recherche le travail conséquent mené par le SPIV pour inventorier et organiser autour de 6 axes l'offre de formation existante relative à la recherche :

- Environnement de la recherche
- Montage et gestion de projet (Européen et hors Europe)
- Gérer ses données et ses publications (Science Ouverte)
- Protéger et valoriser ses résultats
- Éthique et intégrité scientifique – Transition écologique
- SAPS

NB : cette action pourra également être valorisée au titre du label HRS4R, puisqu'identifier les formations existantes, les promouvoir et les adapter aux besoins des EC en est une des actions fortes.

On peut retrouver l'ensemble de ces formations sous UTnet via le lien :

<https://utnet.univ-tours.fr/fr/services-directions/recherche/faciliter-et-developper-son-activite-de-recherche-2.html>

En parallèle des formations existantes, il est rappelé qu'il reste toujours possible de contacter le SPIV pour des formations ad hoc, au sein des entités de recherche.

B - AAP résidence d'artiste

Pour mémoire, il est rappelé que l'AAP « Résidence d'artiste » a été lancée le 4 décembre dernier. Il offre la possibilité pour les UR de proposer d'accueillir un.e artiste pour un an en leur sein (quelle que soit la discipline scientifique).

On peut retrouver les informations sur cet AAP, ainsi que les résidences anciennes et l'actuelle de Camille Fischer au sein de l'UR BBV sur les pages du service culturel :

<https://culture.univ-tours.fr/appel-a-candidature-residence-dartiste-2024-2025>

C - Honoris causa : calendrier

Il est rappelé le calendrier arrêté pour les prochains « Doctorats Honoris Causa ».

- 11 décembre 2023 : présentation en CDC
- 12 décembre 2023 : lancement de l'appel via les directions de composante et les DU.
- Début février 2024 : dépôt des candidatures auprès des composantes
- Avant le 26 février 2024 : transmission à la présidence par les composantes des avis sur les propositions du conseil de composante en formation restreinte aux enseignants-chercheurs
- 11 mars 2024 : choix par le CA en formation restreinte aux enseignants-chercheurs d'au plus 4 récipiendaires
- Après le 11 mars 2024 : lancement de la procédure (soumission au MAE, préparation de la cérémonie, etc.)
- 2024 : cérémonie honoris causa

D - Echoes : projet lauréat

Echoes, projet européen dans le domaine du patrimoine et présenté lors de la précédente CR du 21 novembre 2024, vient d'être lauréat. Il ne s'agit pas d'un projet de l'UT à proprement parler, mais il est porté par Xavier Rodier, directeur de la MSH VdL, pour le CNRS.

E - Journée mondiale des sols

A cette occasion il a été demandé de signer un manifeste mondial des sols.

L'université de Tours l'a signé, ce qui permet de reconnaître les sols comme un déterminant du bien-être mondial.

F - Neolaia

Dans le cadre du projet Neolaia pour lequel l'UT a obtenu une labellisation et un financement européen, la CR est informée d'une demande de subvention auprès du MESRI pour obtenir des compléments de financement.

Une demande de 1,6 M€ a donc été déposée sachant que le maximum que l'on peut demander est égal à la somme déjà obtenue via la labellisation « université européenne ».

G – Colloques : moyens supplémentaires

Suite aux échanges avec la métropole, l'UT a obtenu en plus des 10 000 € alloués pour les colloques, l'ajout d'une somme complémentaire de 10 000 € pour les projets structurants de l'établissement (notamment LVE et Neolaia).

Il faudra en tenir compte pour l'AAP « colloques » de l'an prochain

En parallèle, l'UT a engagé des échanges avec la métropole sur les critères de sélection / d'attribution à un moment où le nombre de personnes présentes et/ou internationales n'est plus réaliste aux vues des soucis écologiques.

H – COMP : ce qui a été finalement déposé (pour les parties recherche + doctorat)

Une première version a été soumise auprès du rectorat et les retours sont très positifs.

Une version finale sera prochainement déposée auprès du ministère. Une audition est prévue en mars 2024.

>> Les actions finalement déposées au titre de la recherche sont :

- Dans l'objectif Recherche / innovation → **635 000€ sur 3 ans**
 - Des compléments de financement pour le PUI (pour la détection de projets innovants)
 - Des moyens pour le montage d'une Boutique des sciences (en lien également avec la convention de coordination territoriale, LVH et le projet de labellisation SAPS et en relais de ce qui a commencé à être exploré par la MSH)

- Dans l'objectif « Signature » → En lien et en cohérence avec les projets Loire Val Health (LVH), Ambition Centre Val de Loire (A-CVL) et Loire Valley Innov' (LVI) → **600 000€ sur 3 ans**
 - Appui au dépôt de projets de Masters Erasmus Mundus et Joint Doctoral Network + soutien au Master Management de la bioproduction (Audit)
 - Appui démarche qualité et à la définition d'un modèle économique pour nos plateformes scientifiques et techniques (PST)
 - Vers une cellule commune de gestion administrative et financière pour les 6 UMR Inserm

Il est à noter que des actions concernant la recherche sont également prévues :

- Dans l'objectif TES (formation des personnels)
- Dans l'objectif Formation, pour les doctorants (suivi du devenir des doctorants)

I – Bourses doctorales Région

Dans le cadre du SRESRI, la Région a fait évoluer sa politique de financement en matière de bourses doctorales :

- Désormais **50 bourses cofinancées à 50% pour l'ensemble de la Région**
- **D'autres bourses seront également attribuées** dans le cadre de l'action « Accueil et accompagnement des chercheurs ». Leur nombre et les modalités de leur attribution ne sont pour l'instant pas connus et font l'objet d'échanges avec la Région.

=> Par comparaison, jusqu'ici pour l'ensemble de la Région étaient financées 33 bourses doctorales à 100% [25 SST et 8 SHS] + 15 cofinancées à 50%.

Ce nouveau dispositif est justifié au niveau de la Région par une répartition autre des moyens afin de :

- Compenser la hausse du coût des contrats doctoraux
- Privilégier les co-financements (recherche d'un « effet levier »)
- S'aligner sur un dispositif utilisé par les autres Régions depuis longtemps

Cette initiative pose un certain nombre de problèmes aux plans politique et de la faisabilité. Par conséquent, différentes actions ont été entreprises conjointement par les

VP Recherche de L'UT, l'UO et l'INSA CVL :

- Un courrier très argumenté a été adressé à la Région sur les difficultés que pose ce nouveau dispositif (bassin emploi peu favorable de la Région CVL, arrêt du labex, politique qui dessert les recherches fondamentales et les SHS, politique qui fragilise l'autonomie de la recherche, etc.)
- Suite au courrier, la Région a accepté :
 - o d'attribuer 10 bourses financées à 100% exceptionnellement pour cette année (2024), ainsi que la possibilité de fusionner des bourses régionales à 50% pour en faire une bourse régionale à 100%
 - o Ré-évaluer le nouveau dispositif dans 3 ans

Anne Besnier a également proposé un échange avec l'ensemble des directions d'ED. Celui-ci s'est tenu le 16 janvier matin.

- Le Collège doctoral – en session extraordinaire - doit échanger au sujet de l'évolution de la répartition des bourses le 23 janvier prochain sur la base de plusieurs scénarios préparés par les VP Recherche des 3 établissements. Ce sera entre autres l'occasion de rééquilibrer le nombre de bourses entre SHS et SST, même si la tâche est difficile dans le cadre d'une réduction générale des moyens alloués.

Dans tous les cas, ce nouveau dispositif va avoir des conséquences sur les financements de thèse et va nécessiter d'aller chercher plus de co-financements. Emmanuelle Huver précise qu'elle va échanger avec le SPIV sur ce sujet pour envisager des possibilités.

J - Hcéres

Tous les rapports des entités de recherche sont désormais en ligne (UT Net – service de la Recherche – Commission Recherche : <https://utnet.univ-tours.fr/fr/services-directions/recherche/commission-recherche/hceres.html>)

Ont été réceptionnés fin décembre les rapports provisoires concernant :

- La synthèse établissement
- La synthèse recherche de l'établissement

Un délai de 10 jours à peine était laissé à l'UT pour envoyer les erreurs factuelles. Les unités de recherche ont été consultées à ce sujet sur les paragraphes qui les concernaient

L'UT est dans l'attente du rapport définitif, qui sera alors diffusé et pour lequel devons être rédigées des observations.

Emmanuelle Huver fait la synthèse des principaux points forts, points faibles et points de vigilance.

Ces éléments ont depuis été mis en ligne et sont accessibles [ici](#).

K - GIS genre

L'université de Tours est désormais adhérente du GIS Genre. Dans le cadre de ce GIS, il y a un « Prix du Master ». L'établissement doit transmettre deux candidatures parmi toutes celles déposées par les UR de l'établissement.

Pour cette sélection, une commission est mise en place e : elle est constituée du VP Recherche SHS + VP en charge de la lutte contre les discriminations + un représentant de la CR.

Les candidatures devront être adressées pour le 26 février dernier délai à Caroline Vaslin. La sélection se fera le 28 février (date limite d'envoi au GIS : 11 mars).

Thibault JOSSE se porte volontaire pour être membre de la commission

3. Validation de la liste des entités de recherche accréditées – annexe 4 – pour avis

La liste des entités de recherche accréditées dans le cadre du contrat quinquennal 2024/2028, incluant l'ensemble des unités de recherche, UAR ou bien les structures fédératives de recherche, est soumise à l'avis de la commission recherche. Ces éléments seront intégrés au projet d'établissement et feront l'objet d'une validation par le CA.

- ☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

4. Renouvellement des directions d'unités (2024-2028) – pour avis

Les directions des unités suivantes, pour la période 2024/2028, sont soumises à l'avis de la commission recherche :

- Xavier Rodier pour l'unité d'appui et de recherche MSH VdL
- Nathalie Dubost (UO) - Annabelle Hulin (UT, adjointe) pour VALLOREM

- ☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur ces nouvelles directions d'unité

5. Renouvellement des directions d'ED (2024-2028) – pour avis

La direction de ED MIPTIS est soumise à l'avis de la commission recherche :

- Driss Boutat (Directeur de l'ED – INSA CVL)
- Emmanuel Humbert (Directeur adjoint de l'ED – Université de Tours)
- Philippe Ravier (Directeur adjoint de l'ED – Université de Orléans)

- ☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

6. Convention Gis Etudes Touristiques 2023-2026 – annexe 5 – pour avis

Le Groupement d'Intérêt Scientifique « Etudes Touristiques » réunit une vingtaine d'établissements et une trentaine d'unités de recherche de l'ouest de la France autour du développement de la recherche en tourisme.

L'objectif est de collaborer sur des problématiques communes autour du patrimoine et du tourisme, d'organiser des événements communs, de déposer des projets ensemble pour avoir une visibilité internationale.

L'Université de Tours souhaite renouveler l'adhésion à ce GIS pour la période 2023/2026. Les unités de l'UT concernées sont le LIFAT, VALLOREM, CITERES, CESR et l'IRJI.

- ☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette convention.

7. Composition de la Commission recherche – annexe 6 – pour information

Corinne Augé-Gouillou, VP en charge de la démocratie universitaire, de la transparence et du dialogue avec les composantes, et Colombine Madelaine, VP en charge des relations internationales, présentent devant la commission recherche les résultats d'une réflexion sur la réforme de la composition de la commission recherche.

Elles rappellent le cadre juridique dans ce domaine et mettent en avant le fait que la règle n'est pas respectée actuellement.

Elles décrivent ensuite la composition actuelle de la CR, par collège et le nombre de sièges associés, et la proposition qui sera faite au CA afin de respecter la règle juridique lors des prochaines élections.

Les principaux changements se déclinent ainsi :

- Réduction du nombre de personnalités extérieures de 6 à 4 => il faut rester sur un nombre pair à cause de la parité et rester dans le 10% minimum exigé par l'Article L712-5 3° du code de l'éducation. Cela conduirait à supprimer un représentant d'une association scientifique ou culturelle + un représentant désigné à titre personnel.
- Ajout d'un siège dans le collège des docteurs. A la proportionnelle, cela permettrait d'ajouter une personne dans le secteur 3, Sciences et Techniques, qui passerait donc de 2 à 3 sièges.
- Des ajustements de répartition entre les secteurs seront également vraisemblablement à envisager. Mais cela suppose d'avoir des données fiables sur le nombre de personnes par secteur, afin d'œuvrer à une représentativité aussi précise que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuelle Huver lève la séance.